

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de L'Ange-Gardien**  
**AVIS PUBLIC**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Aux personnes intéressées par le projet de règlement #24-719.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

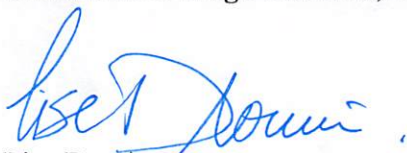
1. Lors d'une séance tenue le 2 juillet 2024, le Conseil a adopté un projet de règlement intitulé :

*« Projet de règlement #24-719 modifiant le Règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme numéro 16-641 et ses amendements afin de modifier les tarifs d'honoraires pour l'émission des permis et des certificats »*

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi le 5 août 2024 à 19h15** à la salle de la mairie. L'objet de cette assemblée portera sur le projet de règlement # 24-719. Au cours de cette assemblée, le maire ou un conseiller mandaté expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

2. Le projet de règlement #24-719 est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau.
3. Le projet concerne tout le territoire de la Municipalité de l'Ange-Gardien.

**DONNÉ À L'Ange-Gardien, ce 10<sup>ième</sup> jour de juillet deux mille vingt-quatre.**



Lise Drouin, g.m.a.

Directrice générale/Greffière-trésorière